

LES ANNÉES SOMBRES DE LA VEUVE DE LORIMIER

Des échos de la Rébellion de 1837-1838 ont hanté les murs de cette maison. C'est ici qu'Henriette Cadieux de Courville, veuve de Chevalier de Lorimier, et ses deux filles ont vécu difficilement le drame qui a secoué le pays et ruiné leur vie.

En 1832, Henriette Cadieux épouse à Montréal le notaire François Marie Thomas Chevalier de Lorimier, natif de Saint-Cuthbert. Cinq ans plus tard, celui-ci quitte sa famille et abandonne sa clientèle pour prendre part à l'insurrection des Patriotes. Fait prisonnier par les Anglais en novembre 1838, il est condamné à mort et pendu le 15 février 1839, à Montréal, en même temps que ses compagnons d'infortune : Charles Hindelang, Amable Daunais, François Nicolas et Pierre-Rémi Narbonne.

Réduite à la pauvreté, Henriette Cadieux se réfugie alors à L'Assomption, accompagnée de sa belle-sœur, Marguerite de

Lorimier. Sur la rue Saint-Étienne, elle s'enferme dans son malheur en élevant ses deux filles, Léopoldine et Stéphanie, en retrait de toute société et des admirateurs de son mari.

En 1883, un article du docteur Fortier dans *La Tribune de Montréal* dévoile le dénuement des héritiers de Lorimier et une souscription s'organise afin de leur venir en aide. Lors d'une réception mémorable tenue à L'Assomption, le 15 juillet 1883, et à la suite d'une adresse émouvante d'Honoré Beaugrand, fondateur du journal *La Patrie*, on remet à la veuve les dons recueillis. Après quelques mots de reconnaissance ravivant le souvenir de son défunt mari, Henriette Cadieux s'évanouit devant la foule en émoi.

Cette collecte de fonds permettra à la veuve de Lorimier et à ses filles de s'installer dans cette demeure aménagée en deux logements par le notaire Alcide Lesage, dont elles occuperont le logis attenant à la rue Saint-Jacques.

Décédée en 1891, Henriette Cadieux est inhumée au cimetière de L'Assomption où une stèle, dressée près de la chapelle Bonsecours, rappelle son souvenir.

François Marie Thomas
Chevalier de Lorimier
Photographie de J.E. Livernois.
Archives nationales
du Québec à Québec.

Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878),
médecin, député et fondateur du
Collège de L'Assomption, en 1832.
Fonds Collège de L'Assomption.
Centre régional d'archives
de Lanaudière.



Joseph-Édouard
Faribault (1773-1859)
notaire, député et
premier maire
du village de
L'Assomption.
Fonds Ville de
L'Assomption.

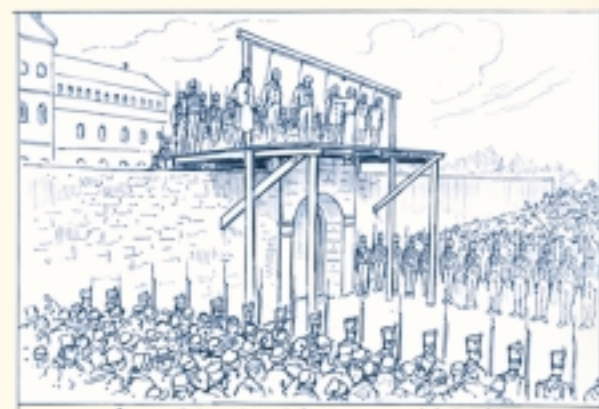
Pas de rébellion à L'Assomption

Les événements de 1837-1838 ont peu soulevé la population de L'Assomption. De fait, pendant que Louis-Joseph Papineau tente d'attiser la fibre nationaliste des habitants du Bas-Canada, l'influent notaire Joseph-Édouard Faribault gagne la confiance des citoyens fidèles au gouvernement anglais.

Pourtant, plusieurs notables ne cachent pas leur inclination pour la cause des Patriotes. D'ailleurs, les marchands Laurent LeRoux, Bonaventure Panet, Benjamin Beaupré, François-Régis Bruyère, Isidore Roy et Amable Jetté participent activement à l'assemblée du 29 juillet 1837 tenue à L'Assomption, que rehausse la présence de Papineau. Cependant, ils demeureront modérés, malgré la fougue et l'impatience du député Édouard-Étienne Rodier, qui, plus tard, devra s'exiler aux États-Unis pour éviter la prison.

Le médecin et député Jean-Baptiste Meilleur, quant à lui, ne se gêne pas pour faire publiquement des reproches à Louis-Joseph Papineau en dénonçant les débordements passionnés du célèbre tribun.

D'autre part, une demi-douzaine d'élèves du Collège de L'Assomption tenteront bien d'aller prêter main-forte aux patriotes de Saint-Eustache mais, partis en secret, ils seront rattrapés au bois des Écoliers et l'affaire sera vite oubliée...!



Pendaison de cinq patriotes devant la prison du Pied-du-Courant, à Montréal. Croquis d'Henri Julien.
Archives nationales du Canada.



Ville de L'Assomption

Culture
et Communications
Québec

